République Française Département : ARIEGE Arrondissement : Pamiers ROQUEFIXADE - Commune

Séance du samedi 13 avril 2024

Délibération N° DE 014 2024

NOMBRE DE MEMBRES En exercice Présents Votants						
9	6	8				
Date de la convocation : 05/04/2024						
Pour	Contre	Abstention				
8	0	0				
Résul	tat du vote	: adoptée				

Le treize avril deux mille vingt-quatre, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Michel Sabatier.

<u>Présents</u>: Michel Sabatier, Marc Vallve, Amandine Rauzy, Paul Perilhou, Jacques Rivière, Eveline Authié <u>Représentés</u>: Nicolas Connord représenté par Jacques Rivière, Jean-Barthélémy Maris représenté par Amandine Rauzy

Absents et Excusés : Dominique Dumons

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Amandine Rauzy est nommée à l'unanimité secrétaire de séance

Objet : Annule et remplace la délibération n°DE_004_2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. SABATIER Michel Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement 2023 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RÉSULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SI	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A RÉALISER 2023	SOLDE DES RESTES A RÉALISER	TRANSFERT/INTÉGRATION DES RÉSULTATS PAR OPÉRATION	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR
				D R	NEALIGER	D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
INVEST	-42 390,26		3 779,95		-11 973,73		-50 584,04
FONCT	118 121,91	54 363,99	74 937,89				164 115,47

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Date de transmission de l'acte: 03/05/2024 Date de reception de l'AR, 03/05/2024 009-210902490-DE_014_2024-DE

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2023	164 115,47
Affectation	
obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP	
(c/1068)	50 584,04
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	113 531,43
Total affecté au c/	
1068 :	50 584,04
DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2023	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel Sabatier Président de séance Amandine Rauzy Secrétaire de séance